

L'innovation agricole et les politiques régionales en Ile de France¹

Jean-Paul HUCHON, 2007

Je crois qu'on n'associe pas tellement l'Ile-de-France à l'agriculture. En général il y a d'autres images qui viennent à l'esprit, d'autres couleurs que le vert. Pourtant, c'est vrai que l'Ile-de-France est une région très urbanisée, la plus urbanisée, c'est vrai que c'est une région industrielle, une des plus industrielle, une région de services aussi, des services financiers par exemple. C'est une terre de recherche aussi, elle compte 45% des chercheurs du pays et concentre l'essentiel des grands centres de recherche. C'est une terre de patrimoine immobilier très important. Il y a 25 millions de mètres carrés de bureaux en Ile-de-France, c'est la première surface immobilière de bureaux ! Cette année, la région accueillera plus d'entreprises étrangères que Londres.

« La région Ile-de-France, une très grande région agricole et rurale »

Mais la région Ile-de-France est aussi une très grande région agricole et rurale, 6% à peu près de la production agricole française et 79% du sol de notre région consacré aux forêts ou à l'agriculture. Par conséquent, comme Président de Région, je serais complètement à côté de mes responsabilités si je ne défendais pas et si je ne promouvais pas ce secteur économique. Ce n'est pas seulement parce que je vous connais, parce que je me suis pris à aimer les paysans et l'agriculture, c'est aussi ma responsabilité en tant que Président de Région. Je crois également que nous devons être aux côtés du monde agricole. Il y a des points positifs et des points inquiétants, mais il faut aider le monde agricole à passer deux caps difficiles. Malgré des exceptions, on assiste à un cycle de baisse continue du prix des productions alimentaires et à une réforme permanente de la politique agricole commune, qui ne va pas dans le sens d'une extension des aides. A ces deux caps il faut rajouter les tensions entre l'urbain et le rural, c'est-à-dire par exemple l'agriculture et ses difficultés à vivre. Il faut tout simplement être imaginatif, il n'y a pas de mystère. Il faut chercher des pistes nouvelles pour continuer à donner un sens à nos terres agricoles et rurales. Il faut innover, innover encore, parce que le risque, c'est bien entendu le mitage du terrain au profit de la spéculation foncière et de l'installation un petit peu désordonnée de l'habitat. Il faut rester compétitif aussi pour adapter des productions aux évolutions du marché.

Je sais que Sol et Civilisation s'est donnée une ambition de réflexion en profondeur sur l'avenir de l'agriculture et a vite développé ses travaux sur le thème du développement rural et du maintien d'une civilisation où la ruralité joue un rôle. A travers vos travaux, vos débats, vos séminaires, vous avez aidé le monde rural à prendre de bonnes décisions et à faire de bons choix. Nous sommes engagés à la Région dans une réflexion spécifique sur l'avenir de l'agriculture périurbaine. Nous avons mis à contribution le Conseil Économique et Social régional et nous avons pris des dispositions [...].

¹ Le titre et les sous-titres de l'intervention de Jean-Paul HUCHON, lors des Assises de Sol et Civilisation organisées en 2007, sur le thème « Innover ensemble dans nos territoires. Les ruraux relèvent le défi. », ont été ajoutés à la transcription. Ce texte présente des extraits de son discours.

« L'agriculture, l'agro-ressource, l'agroalimentaire : des secteurs d'avenir »

L'agriculture, l'agro-ressource, l'agroalimentaire, sont à l'évidence des secteurs d'avenir pour l'Ile-de-France. Le milieu rural sera source de valeurs ajoutées.

Nous avons présenté des premiers axes de développement dans le cadre du FEADER, pour mettre en œuvre notre schéma de développement économique et en affirmant notre schéma d'aménagement. C'est le premier schéma d'aménagement prescriptif d'une région en France. Dans toutes les autres régions, les schémas ne sont pas prescriptifs, ils ne sont pas opposables aux communes, ils ne sont pas opposables aux intercommunalités, ils ne sont pas opposables aux partenaires des collectivités locales. Si nous disons par exemple qu'à Coulommiers ou dans la zone du Grand Morin nous allons autoriser des dizaines de parcelles, et bien cela se traduira évidemment par des décisions politiques et administratives. Un des objectifs est de permettre le maintien d'un espace rural préservé pour ne pas dire agrandi, parce que nous n'avons pas seulement à préserver les espaces, qui ont été consommés de 20% de plus qu'il n'était prévu au schéma de 94. Nous avons à regagner des espaces et en particulier avec les continuités biologiques, les coulées vertes, etc. [...]

Nous nous attachons à un grand plan de développement des filières non alimentaires pour l'Ile-de-France, de la production de biocarburants à l'utilisation de la biomasse. Le territoire comme espace ressource peut jouer un rôle moteur important dans la compétition mondiale. Je crois qu'il faut vraiment être imaginatif. Alors je sais qu'il y a un débat sur les biocarburants et la production non alimentaire. Compte tenu des surfaces nécessaires, il y aura de la difficulté à assurer une production alimentaire suffisante. Je sais tout ça, et c'est là-dessus aussi qu'il faut réfléchir. Il faut chercher des pistes nouvelles. Il faut penser aussi à la formation professionnelle. C'est pour cela que nous avons signé en tant que Région un contrat d'objectifs assorti de véritables moyens financiers avec la Chambre d'Agriculture.

En bref, le lien entre l'agriculture et la société doit se faire de plus en plus par l'affirmation de la multifonctionnalité, je m'excuse de ce mot un peu « rocardien » par sa complexité. La multifonctionnalité des espaces agricoles d'une part, et le développement d'une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement qui participe à la qualité de la vie d'autre part.

« La nécessité de protéger et de faire vivre l'espace rural »

Un dernier mot peut-être pour souligner que tout ceci ne peut se faire que si on protège les espaces naturels. Dans notre schéma d'aménagement, nous avons fait le pari courageux de la densification des logements. On ne construira en Ile-de-France des logements que dans les zones déjà construites, en utilisant les friches, en organisant l'espace autrement. Nous ne voulons pas perpétuer l'étalement urbain. Il est à la fois dramatique en terme de rencontre avec le monde rural et agricole, et d'autre part il est coûteux et consommateur de crédits publics au-delà du raisonnable. Moi, je ne peux pas, en tant que Président du Syndicat des transports d'Ile-de-France – 7 milliards de dépenses, 12 millions de voyageurs transportés chaque jour – je ne peux pas me permettre de construire des lignes qui aillent jusqu'au fin fond de la vallée du Morin ou au fin fond de la vallée de la Mauldre, c'est impossible. Nous ne savons pas le faire. Par contre, construire des logements là où il y a des gares, là où il y a des réseaux de transports, dans par exemple les villes nouvelles ou autour des villes nouvelles ou dans la zone centrale, c'est oui.

Il ne suffit pas de protéger l'espace rural et j'en termine par là. Nous devons aussi nourrir l'espace rural et lui donner la possibilité de rester vivable. Il faut être capable d'intervenir pour maintenir le niveau de services. On a évoqué la question du traitement des personnes âgées, des services à la personne, il faut être capable de maintenir ces services. Je ne crois pas que ce sera l'Etat qui le fera, je ne crois pas non plus que ce sera la Sécurité sociale, elle pourra participer au financement, mais il nous faut des collectivités locales le plus près possible du terrain, qui mettent les moyens et qui peuvent être aidées par des collectivités locales plus lourdes, plus puissantes. C'est ce que nous appelons nous, les Contrats Régionaux et Ruraux en Île-de-France. Un maire qui a besoin de maintenir une petite salle polyvalente pour pouvoir faire des spectacles, des rencontres, qui a besoin de maintenir une école primaire et de la reconstruire, qui a besoin de doter ses services de mairie d'une structure informatique permettant de mieux travailler, il peut signer avec la Région un contrat. Il présente trois ou quatre opérations. Nous lui donnons la possibilité de réaliser ces opérations et nous n'avons rien à lui demander en échange, si ce n'est au fond, de continuer à participer, à animer le service public rural. Il y a des dizaines de contrats ruraux qui sont signés chaque année par les maires. Je crois que notre vocation en tant que Région, c'est aussi de permettre le maintien d'une ruralité vivante grâce au maintien d'un certain nombre de services publics. Nous avons je crois, une responsabilité particulière pour aider à trouver de nouvelles filières, de nouveaux produits, de nouvelles opportunités économiques. Nous avons la responsabilité d'offrir la garantie d'un espace rural non seulement préservé, mais réanimé.

La ruralité est un fait positif, c'est un fait moderne. Les Français et les Franciliens peut-être encore plus que les autres, souhaitent qu'elle se développe. Parce que ce qui est naturel, c'est d'aller vers la nature.